

Compte rendu de la séance du 19 février 2021

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER

Absents excusés : Grégory MAURIN et Sylvestre VINCENT

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

Points à rajouter à l'ordre du jour :

- Procès-Verbal de transfert de l'actif et du passif à la Communauté de Communes
 - Vente de la tonne à lisier
 - Chemin d'accès pour une parcelle à Racoules
- Vote 9 voix POUR

1) Compte rendu du Conseil Municipal du 15 janvier 2021

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte-rendu des réunions de Natura 2000.

Fait par Alain ARGILIER et Mélody QUET.

3) Commission communale : Chemin de randonnées

Valérie BLANC propose :

- d'organiser une réunion avec les résidents intéressés pendant les vacances de printemps
- de baliser 1 ou 2 chemin par an
- d'installer une application
- de mettre les informations sur le site de la mairie
- de créer un sentier botanique
- de signer, éventuellement, une convention avec les propriétaires de terrains empruntés.

4) Voirie 2021

Cette année la voie communale commune avec la commune de Gorges du Tarn Causse desservant Cros Garnon va être refaite + mur de soutènement de la route de Villeneuve.

5) Points sur diverses réunions :

- Réception de chantier voirie 2020
- Travaux de voirie intercommunale
- Reclassement de la bibliothèque en catégorie 3
- Vélo à assistance électrique

6) Acquisition de plein droit de biens sans maître : Dossier MEYNADIER Abel

Monsieur le Maire propose de lancer la procédure et de se faire aider par le Centre de Gestion
Vote 9 voix POUR

7) Procès-verbal de transfert de l'actif et du passif Eau et Assainissement à la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Monsieur le Maire fait lecture du tableau de l'actif et du passif.

Vote 9 voix POUR le transfert.

8) Vente de la tonne à lisier

Les employés communaux n'ayant plus l'utilité de cette tonne à lisier et la Commune n'ayant plus la compétence eau et assainissement, monsieur le Maire propose de la vendre.

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 3500 €.

Vote 9 voix POUR

9) Questions diverses

- Mélody QUET fait part de problèmes de réseau mobile sur le hameau de Gally. Elle va intervenir auprès d'Orange et la Sous-Préfecture sera contactée.

- Nicole TEISSIER fait part au conseil municipal du souhait de son fils de faire construire à Racoules. L'accès au terrain lui semble étroit. Ils souhaiteraient que la Mairie aménage un autre accès Monsieur le Maire propose d'aller voir sur place et d'attendre le retour du certificat d'Urbanisme déposé.

- Les prochaines élections (départementales et régionales) auront lieu les dimanches 13 et 20 juin. La présence de tous les élus est indispensable pour tenir les 2 bureaux de vote.

Séance levée à 19h05.

Vu le Maire.